

L'Observatoire Erasmus +

{notes}

Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus +

{ L'éditorial }

Le programme Erasmus + concourt à un double objectif : renforcer l'employabilité des jeunes et favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Europe grâce, notamment, à la mobilité des personnes appartenant à l'un des 33 pays membres du programme Erasmus +. L'employabilité, telle que définie par l'Organisation Internationale du Travail, recouvre « l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle ». L'amélioration de l'employabilité passe par le développement de compétences, notamment transversales, pour s'adapter aux évolutions des métiers et du marché du travail. Dans le même temps, la lutte contre l'exclusion sociale et la promotion de la citoyenneté active est au cœur du programme Erasmus depuis ses origines en 1987. Le renforcement de la citoyenneté européenne passe notamment par l'acquisition ou le développement de compétences spécifiques pour une culture de la démocratie composées de valeurs, aptitudes, attitudes et connaissances telles que répertoriées par le Conseil de l'Europe.

Les Notes de l'Observatoire Erasmus + n°3 ont décrit le profil social et scolaire des apprenants partis en mobilité Erasmus + grâce à un questionnaire qu'il leur a été envoyé. Ces Notes n°4 explorent les deux thématiques, employabilité et citoyenneté, à partir des bases de données européennes de gestion du programme alimentées par les établissements et les bénéficiaires finaux : Mobility Tool et « le rapport du participant ». Le premier est un outil de gestion administrative des mobilités et le second est un nouveau questionnaire européen envoyé à chaque participant de retour de mobilité pour connaître son ressenti sur les différents éléments de son séjour à l'étranger. Une partie importante du questionnaire

porte sur des compétences transversales, des capacités ou des aptitudes que l'apprenant aurait ou non amélioré en participant à la mobilité Erasmus +.

Au global, 56 000 apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement supérieur sont partis en mobilité au cours de l'année académique 2015-2016. 53 500 ont répondu au « rapport du participant », soit un taux de réponse de 95%. La France est le premier pays d'envoi pour la mobilité dans l'enseignement supérieur et le deuxième pour la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels. Pour les deux types de mobilité, le Royaume-Uni est le premier pays d'accueil des apprenants de France. En comparaison avec l'ensemble des autres pays membres du programme Erasmus +, la mobilité des apprenants français est légèrement plus masculine et plus jeune. Les participants d'un établissement français sont plus nombreux proportionnellement à effectuer leur mobilité dans une entreprise, notamment pour un stage et la durée de la mobilité est sensiblement plus longue.

La très grande majorité des apprenants de France considère, qu'en participant à la mobilité Erasmus +, leur employabilité et leurs aptitudes citoyennes ont progressé de manière significative. Que ce soit pour la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels ou celle de l'enseignement supérieur, plus de 85% des apprenants estiment que leur **confiance en soi**, leur **sérénité**, leur **ouverture d'esprit**, leur **adaptabilité** se sont renforcées. Les compétences en **résolution de problèmes** et leur **autonomie** se sont développées. 90% d'entre eux déclarent mieux appréhender les valeurs et cultures différentes et être davantage capables de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents.

• • •

Dans le même temps, les **aptitudes citoyennes et de culture démocratique sortent renforcées** après une mobilité mais dans une moindre mesure par rapport à l'employabilité. Les apprenants se déclarent plus **tolérants**, sont **davantage ouverts sur les problématiques** européennes et mondiales et plus de 60% se sentent plus européens. Cette première exploitation du rapport du participant peut être une base pour améliorer le questionnement sur la citoyenneté et la culture démocratique. **Ces données doivent être considérées comme une mesure de la perception immédiate après la mobilité.** Il est nécessaire

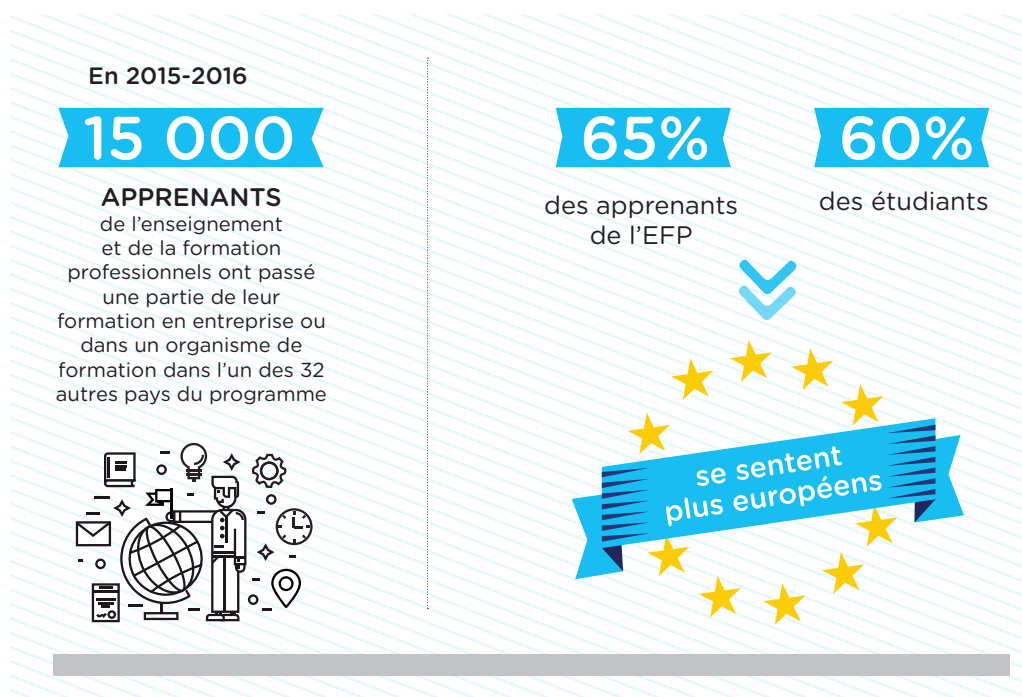
qu'elles soient confrontées à d'autres études et enquêtes car le ressenti des participants à l'issue de la mobilité peut évoluer dans le temps, notamment à l'occasion de l'entrée sur le marché du travail. Il n'en reste pas moins que ces chiffres encourageants peuvent être une source pour développer les mobilités qui améliorent le vivre-ensemble européen.

Laure Coudret-Laut,
Directrice de l'Agence Erasmus+ France
/ Education Formation



{ SOMMAIRE }

1	■ Typologies des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'enseignement supérieur en mobilité Erasmus +.....	{ 5 }
	1.1 Cinq profils-types d'apprenants de l'EFP	{ 5 }
	1.2 Six profils-types d'étudiants	{ 8 }
2	■ 86% des apprenants de l'EFP et 82% des étudiants perçoivent une amélioration de leur employabilité en participant à la mobilité Erasmus +.....	{ 12 }
	2.1 Une perception d'une forte amélioration de l'employabilité pour les deux publics	{ 13 }
	2.2 Des ressentis différenciés selon les profils-types d'apprenants et les caractéristiques de la mobilité	{ 15 }
3	■ Des aptitudes citoyennes fortement développées pour 62% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants	{ 18 }
	3.1 Des aptitudes citoyennes renforcées pour une majorité d'apprenants.....	{ 18 }
	3.2 Des perceptions distinctes selon les profils-types d'apprenants	{ 19 }
	■ Conclusion	{ 22 }



Points à retenir

La mobilité de **l'enseignement et de la formation professionnels**¹ (EFP) a permis à **15 000 apprenants** de France (scolaires, alternants ou stagiaires de la formation professionnelle) de passer une partie de leur formation en entreprise ou dans un organisme de formation au cours de l'année 2015-2016. Ces apprenants connaissent des types de mobilités différentes et peuvent être regroupés en **cinq grandes classes** selon leur profil, leur domaine de formation et leur durée de la mobilité. Dans le même temps, la mobilité de **l'enseignement supérieur** a permis à plus de **41 000 étudiants** de séjourner à l'étranger pour leurs études ou pour un stage au cours de l'année 2015-2016. **Six profils-types d'étudiants** en mobilité Erasmus + émergent selon le type de mobilité, le domaine de formation et la durée de la mobilité.

La très grande majorité de ces apprenants de l'EFP et de l'enseignement supérieur ont le sentiment que leur employabilité s'est fortement améliorée. Nous pouvons estimer que **86% des apprenants de l'EFP perçoivent une progression importante de leur employabilité** après avoir vécu une expérience de mobilité Erasmus +. **82% des étudiants, quant à eux, expriment une amélioration de leur employabilité en partant se former à l'étranger.**

A titre d'exemples, près de 8 apprenants de l'EFP sur 10 considèrent qu'ils ont accru leurs compétences analytiques, en résolution de problèmes, en autonomie.

Plus de 9 sur 10 sont plus confiants, ont vu leur adaptabilité se renforcer. Ils se sentent davantage ouverts d'esprit. Enfin, ils pensent avoir développé fortement leurs compétences interculturelles. Pour l'enseignement supérieur, plus de 9 étudiants sur 10 déclarent une meilleure adaptabilité, appréhension des valeurs et cultures différentes ou encore une meilleure capacité à coopérer avec des personnes de cultures différentes. 8 sur 10 développent leur confiance en eux ou encore ont le sentiment d'être plus sereins ou plus ouverts d'esprit. Ils se déclarent également plus à même de résoudre des problèmes et estiment avoir gagné en autonomie. La mobilité de stage semble être plus favorable au développement de compétences liées à l'employabilité comparée à la mobilité d'études. Les étudiants en mobilité de stage sont 88% à déclarer une amélioration importante de leur employabilité contre 79% pour ceux partis en mobilité d'études.

Les aptitudes citoyennes et de culture démocratique progressent également. 65% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants se sentent plus européens et près de 70% se déclarent davantage intéressés par les sujets en rapport avec l'Europe ou par ce qui se passe dans le monde. Les étudiants en mobilité d'études sont plus nombreux proportionnellement que ceux en mobilité de stage à faire part d'une amélioration importante de leurs aptitudes citoyennes et de culture démocratique.

1 - L'enseignement et la formation professionnels du programme Erasmus + regroupent uniquement les formations de niveau 4 et 5. Les formations professionnelles du supérieur comme le BTS relèvent de l'enseignement supérieur.

{ Méthodologie }

L'analyse des apports de la mobilité sur l'employabilité et les aptitudes citoyennes s'appuie sur deux bases de données : *Mobility tool*, outil de la Commission européenne de gestion administrative de la mobilité Erasmus + et le « rapport du participant », questionnaire envoyé à l'issue de la mobilité de chaque apprenant. Les données de *Mobility tool*, données administratives, permettent de caractériser les apprenants et les mobilités. Les données du « rapport du participant » nous informent sur le ressenti des apprenants de retour de la mobilité, notamment en termes d'employabilité et d'aptitudes citoyennes.

Les données présentées dans cette note portent sur l'année académique 2015-2016, soit précisément entre juin 2015 et septembre 2016. 56 075 mobilités sont prises en compte au cours de cette période² : 14 099 dans le cadre de la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels et 41 076 dans le secteur de l'enseignement supérieur. Sur ces 56 075 apprenants, 53 532 ont répondu au « rapport du participant », soit un taux de réponse global de 95% (91% pour l'enseignement et la formation professionnels et 97% pour l'enseignement supérieur).

Deux types d'analyses sont présentés dans ce document :

- des typologies d'apprenants en mobilité, essentiellement élaborées à partir des données de Mobility Tool et construites grâce à une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique ;
- une construction d'indicateurs synthétiques

d'intensité d'amélioration de l'employabilité et des aptitudes citoyennes et de culture démocratique qui prend en compte les capacités, aptitudes, compétences décrites dans le « rapport du participant ».

La partie sur l'employabilité s'appuie sur les référentiels décrits dans l'article de Cécilia Brassier-Rodrigues dans la revue *Journal of International Mobility* n°3³ et à partir des premières conclusions des travaux de l'*Observatoire national de l'impact Erasmus +* concernant les indicateurs d'impact de la mobilité⁴.

Elle prend en compte 21 compétences, aptitudes et capacités décrites dans le questionnaire (voir annexe 1). Les éléments sur les aptitudes citoyennes et de culture démocratique se réfèrent à 7 aptitudes, capacités et compétences sélectionnées. Cet indicateur est restrictif car le questionnaire ne porte que partiellement sur le sujet. Il doit donc être pris avec précaution. Le Conseil de l'Europe dégage 20 compétences pour une culture de la démocratie⁵.

La discrétisation des indicateurs synthétiques est basée sur le nombre moyen de compétences pour lesquelles l'apprenant a répondu positivement (entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec les affirmations proposées).

Les données présentées ci-après doivent être considérées comme une mesure de la perception immédiate après la mobilité. Il n'y a pas, d'une part, de mesure de ce ressenti avant la mobilité, et d'autre part, il se peut que cette perception diffère sensiblement dans les mois qui suivent la mobilité.



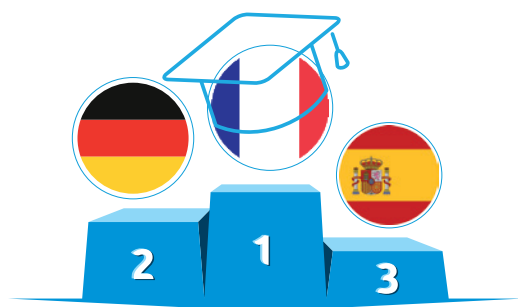
2 - Ne sont pas pris en compte les mobilités qui ont eu lieu entre juin 2015 et septembre 2015 qui comptent pour l'année académique 2014-2015.
3 - Cécilia Brassier-Rodrigues, « La mobilité internationale, un passeport pour vivre et travailler ensemble », *Journal of international Mobility* 2015/1 (N° 3), p. 45-60.

4 - L'Observatoire national de l'Impact Erasmus + est un projet collectif national qui fédère une communauté d'intérêt pour produire et diffuser de la connaissance sur l'impact d'Erasmus +. Il doit renforcer l'analyse des tendances observées ainsi que la diffusion des résultats. Pour en savoir plus : <http://www.agence-erasmus.fr/page/observatoire>

5 - Pour en savoir plus : http://www.coe.int/t/dg4/education/Source/competences/CDC_fr.pdf

{1}

Typologies des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'enseignement supérieur en mobilité Erasmus +



Dans le secteur de l'enseignement supérieur, la France est le premier pays d'envoi

Un peu plus de 15 000 apprenants de l'EFP venant de France sont partis en mobilité en 2015-2016. Ils représentent 13,8% de l'ensemble des mobilités de l'EFP dans le cadre du programme Erasmus + en Europe. La France est le 2e pays d'envoi après l'Allemagne (14,3% des effectifs) et devant la Pologne (9%), la Turquie (7,8%) et l'Italie (7,3%).

Dans le même temps, en 2015-2016, la France reste le premier pays d'envoi d'étudiants de l'enseignement supérieur dans le cadre de la mobilité Erasmus +. Plus de 41 000 étudiants sont partis dans l'un des 32 autres pays du programme, soit 13,7% de l'ensemble de la mobilité étudiante intra-européenne du programme Erasmus +. L'Allemagne est le deuxième pays avec 13,5% des effectifs totaux en mobilité, suivie de l'Espagne (12,4%) et de l'Italie (11,4%).

{1.1}

Cinq profils-types d'apprenants de l'EFP

Les apprenants de l'EFP peuvent réaliser deux types de mobilité : **une mobilité en entreprise ou une mobilité en organisme de formation**. Cette dernière n'est utilisée que par 12% des apprenants venant de France en mobilité Erasmus +.

Globalement, la moitié des apprenants en mobilité de l'EFP sont des femmes. 27% se déclarent comme apprentis. Nous parlerons d'apprenants en alternance. 17% ont un autre profil : apprenants dans l'enseignement post-secondaire non supérieur ou « autre réponse » (déjà diplômés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle). Enfin, 55% sont inscrits dans l'enseignement secondaire (niveau V et IV) et ne sont ni apprentis, ni sous un autre profil. Nous les considérerons comme des apprenants sous statut scolaire⁶.

30% suivent une formation du domaine des services, 21% sont inscrits en commerce ou administration et 19% en ingénierie, production, construction. Enfin, 13% étudient l'agriculture. Le reste se répartit dans d'autres filières comme l'éducation, la santé et le bien-être ou encore les mathématiques, statistiques et sciences naturelles.

54% sont inscrits dans un établissement sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale, 26% sous tutelle du ministère de l'agriculture, 4% sous tutelle du ministère du travail (essentiellement Pôle

emploi), 5% sous tutelle du ministère de l'économie (principalement des établissements des chambres de commerce et d'industrie ou des chambres de métiers et de l'artisanat). Enfin 11% sont inscrits dans des organismes indépendants.

54% suivent des formations dans un établissement privé. Ces établissements sont localisés principalement en Ile-de-France (un cinquième des apprenants en mobilité), en Auvergne-Rhône-Alpes (14%), en Nouvelle-Aquitaine (13%) et en Pays-de-la-Loire (10%).

La durée moyenne d'une mobilité est légèrement supérieure à 36 jours mais la durée médiane n'est que de 26 jours. Trois quarts des apprenants effectuent une mobilité comprise entre 15 et moins de 35 jours. Dans le même temps, 16% partent pour une durée de 55 jours ou plus.

La distinction entre mobilité en entreprise et mobilité en organisme de formation fait apparaître que les apprenants qui réalisent une mobilité en entreprise sont plus nombreux proportionnellement à être apprentis, à étudier le commerce ou l'administration et partent plus longtemps en mobilité que ceux qui effectuent leur séjour à l'étranger dans un organisme de formation.

6 - Les proportions d'apprenants inscrits dans l'enseignement secondaire, apprentis ou autre profil sont similaires à la distinction faite dans les Notes de l'Observatoire Erasmus + n°3 entre apprenants sous statut scolaire, en alternance ou stagiaires de la formation professionnelle. De plus, un croisement de l'âge avec ces différents profils semble confirmer que nous prenons bien en compte la distinction opérée dans les Notes n°3.

● **Tableau 1 : caractéristiques des apprenants de l'EFP partant en mobilité en entreprise ou en organisme de formation en 2015-2016** (source : *Mobility tool et Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)

	MOBILITÉ EN ENTREPRISE	MOBILITÉ EN ORGANISME DE FORMATION	TOTAL
GENRE			
homme	49%	51%	49%
femme	51%	49%	51%
PROFIL			
apprentis (en alternance)	28%	22%	27%
enseignement secondaire (niveau V et IV) - hors apprentissage et autre profil (sous statut scolaire)	53%	62%	55%
enseignement post-secondaire non-supérieur / autre profil (stagiaires de la formation professionnelle)	19%	16%	17%
FILIÈRE			
agriculture, forêt, pêche, vétérinaire	13%	10%	13%
commerce, administration, droit	22%	17%	21%
ingénierie, production, construction	18%	22%	19%
service	29%	36%	30%
éducation	10%	10%	10%
autre domaine	8%	5%	7%
TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS			
ministère chargé de l'éducation nationale	54%	57%	54%
ministère de l'agriculture	25%	31%	26%
ministère du travail	5%	-	4%
ministère de l'économie	6%	-	5%
aucune tutelle ministérielle	10%	12%	11%
STATUT DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS			
public	47%	40%	46%
privé	53%	60%	54%
RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS			
Ile-de-France	20%	28%	21%
Auvergne-Rhône-Alpes	15%	7%	14%
Nouvelle-Aquitaine	10%	35%	13%
Pays-de-la-Loire	10%	9%	10%
Occitanie	8%	4%	7%
Bretagne	7%	3%	6%
Grand-Est	7%	2%	7%
Autre région	23%	12%	22%
DURÉE DE LA MOBILITÉ			
de 15 à 19 jours	24%	39%	26%
de 20 à 24 jours	23%	19%	22%
de 25 à 34 jours	28%	27%	28%
de 35 à 54 jours	8%	7%	8%
55 jours et plus	17%	8%	16%
PAYS DE LA MOBILITÉ			
Espagne	17%	19%	17%
Royaume-Uni	26%	23%	26%
Irlande	11%	6%	11%
Italie	8%	6%	7%
Allemagne-Autriche	9%	4%	8%
Belgique-Pays-Bas-Luxembourg	6%	5%	6%
Scandinavie+Islande	5%	14%	6%
Pays d'Europe centrale et orientale	8%	11%	8%
Pays méditerranéens (hors Espagne et Italie)	10%	12%	11%

En comparaison avec les autres pays du programme Erasmus +, les apprenants venant de France effectuent davantage une mobilité en entreprise que la moyenne des apprenants du programme Erasmus + (88% contre 74% pour l'ensemble des apprenants européens en mobilité Erasmus +). La population est sensiblement plus

jeune (20,7 ans contre 21,3 ans) et elle comporte une proportion de femmes équivalente. La durée moyenne de la mobilité est plus élevée (plus 4,4 jours). La bourse journalière octroyée est nettement plus faible (moins 20 euros par rapport à la moyenne européenne).

● **Tableau 2 : quelques caractéristiques de la mobilité des apprenants de l'EFP par pays en 2015-2016**
(source : Dashboard, Mobility Tool, Commission européenne)

	PART DE LA MOBILITÉ EN ORGANISME DE FORMATION ▼	PART DES FEMMES ▼	AGE MOYEN EN MOBILITÉ ▼	DURÉE MOYENNE DE LA MOBILITÉ ▼	BOURSE MOYENNE JOURNALIÈRE OCTROYÉE ▼
FRANCE	12%	51%	20,7 ans	36,35 jours	34,92 euros
ALLEMAGNE	26%	59%	21,8 ans	29,82 jours	37,01 euros
ESPAGNE	8%	41%	24,2 ans	58,3 jours	63,12 euros
ITALIE	6%	55%	20,6 ans	37,54 jours	66,15 euros
ROYAUME-UNI	34%	39%	22,3 ans	20,93 jours	97,83 euros
ENSEMBLE PAYS DU PROGRAMME ERASMUS +	26%	52%	21,3 ans	31,94 jours	54,53 euros

Pour l'ensemble des apprenants en mobilité de l'EFP en Europe dans le cadre du programme Erasmus +, le premier pays d'accueil est le Royaume-Uni avec 18% des effectifs en mobilité Erasmus +, suivi de l'Espagne (15,7%) et de l'Allemagne (13,2%). La France est le 7e pays d'accueil.

Pour les apprenants inscrits dans un établissement français, le Royaume-Uni est le premier pays d'accueil avec 26% des effectifs en mobilité, suivi de l'Espagne (17%) et de l'Irlande

(11%). A titre de comparaison, la première destination des apprenants inscrits dans un établissement allemand est le Royaume-Uni (38,2% des apprenants d'Allemagne en mobilité Erasmus +), suivie de l'Espagne (11,2%) et de l'Irlande (6,4%). Les apprenants inscrits dans un établissement italien préfèrent aller étudier en Espagne (26,9%), au Royaume-Uni (25,8%) et en Irlande (8,9%). Enfin, 38,2% des apprenants d'Espagne en mobilité Erasmus + se dirigent vers l'Italie, suivie du Royaume-Uni (11,3%) et de la France (8,9%).



Les apprenants de l'EFP peuvent être regroupés en 5 grands groupes.

Un premier groupe, représentant un quart des apprenants, est composé majoritairement de femmes (69%) sous statut scolaire (84%) dans des filières tertiaires (commerce, administration, services - 80%). Ces jeunes femmes fréquentent des lycées publics sous tutelle du ministère

chargé de l'éducation nationale. 61% partent entre 25 et 34 jours (la durée moyenne est de 36 jours et la durée médiane de 28 jours). Elles effectuent leur mobilité principalement dans des pays anglophones (Royaume-Uni (43%) et République d'Irlande (20%).

Un deuxième groupe, composé de 28% des apprenants partant en mobilité, est également majoritairement féminin. La filière agricole compte pour 43% et le domaine des services pour 36%. 87% sont scolarisés dans des établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture, principalement privés. Ils partent en moyenne 21,5 jours et 72% partent moins de 25 jours. Les départs vers les pays du Benelux, de l'Europe centrale et orientale ou de Scandinavie sont surreprésentés.

Le troisième regroupement (21% des effectifs) est largement masculin (61%). Ces jeunes hommes sont inscrits dans le domaine des services (40%) ou, dans une moindre mesure, dans celui de la production (28%). Les alternants représentent 45% des effectifs de ce groupe. Ils sont inscrits dans des établissements sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale. La durée de la mobilité est assez courte (30 jours en moyenne) et 61% partent pour une durée inférieure à 25 jours. L'Allemagne, l'Italie et les pays scandinaves sont les principaux pays de destination des apprenants de ce groupe.

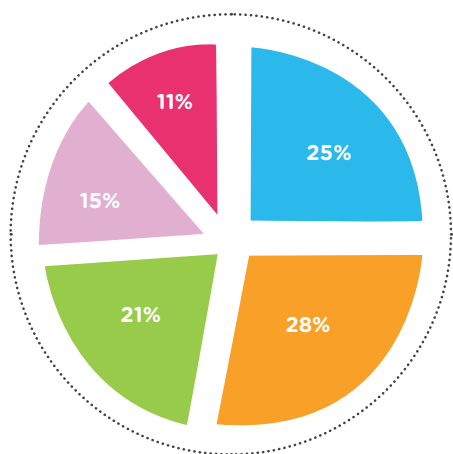
Un quatrième groupe, sans distinction de genre, concernant 15% des effectifs, est constitué majoritairement (71%) d'apprenants non alternants et non scolaires dans l'enseignement secondaire. Nous pouvons faire l'hypothèse

qu'il s'agit de stagiaires de la formation professionnelle. Ils sont très majoritairement inscrits dans des établissements sous tutelle du ministère du travail ou dans des établissements sous aucune tutelle. Ils effectuent très majoritairement une mobilité en entreprise (95%) d'une durée longue (98 jours en moyenne). Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les pays méditerranéens (hors Espagne et Italie) sont les principaux pays d'accueil.

Enfin, le cinquième groupe (11% de l'effectif) concerne les alternants (96%), masculins (96%) des filières de la production et de la construction (96%). La mobilité est de courte durée (19 jours en moyenne) et la mobilité en organisme de formation est très importante (20%). Les trois principales destinations sont l'Italie (27%), l'Allemagne (20%) et la Scandinavie (15%).

● **Graphique 1 : Typologie des apprenants de l'EFP partant en mobilité Erasmus + en 2015-2016**

(source : *Mobility tool et Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)



- ▶ Apprenante sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours
- ▶ Apprenante sous statut scolaire dans le domaine agricole et des services en mobilité d'une durée moyenne de 21 jours
- ▶ Apprenant en filière production ou service avec une forte proportion d'alternants en mobilité d'une durée moyenne de 30 jours
- ▶ Apprenant(e) avec un autre profil dans le domaine du commerce ou autre en mobilité d'une durée moyenne de 98 jours
- ▶ Apprenant en alternance en filière production en mobilité d'une durée moyenne de 19 jours

{ 1.2 }

Six profils-types d'étudiants

Les étudiants réalisent soit une mobilité d'études, soit une mobilité de stage. Il existe une mobilité combinée études et stage mais elle reste peu importante (0,2% dans l'ensemble des mobilités étudiantes). La mobilité d'études représente 69% des mobilités et la mobilité de stage 31%. Les publics sont largement différenciés entre ces deux types de mobilités.

La mobilité des étudiants est majoritairement féminine (58% de femmes). Elle se déroule à proportion équivalente au cours du cycle licence et du cycle master (respectivement 45% chacun). La mobilité de stage se distingue par la part importante de mobilité pendant un cycle court,

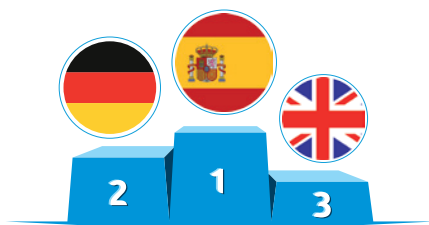
soit, en France, le BTS ou le DUT (23% contre 3% pour la mobilité d'études) au détriment d'une mobilité au cours du cycle licence. La mobilité d'études se polarise davantage sur le cycle licence (54,5% des étudiants en mobilité d'études). 36% des étudiants en mobilité Erasmus + sont inscrits dans une formation du domaine commerce, administration, droit. Viennent ensuite les étudiants du domaine ingénierie, production, construction (19%) et celui des arts et humanités (18%). Les étudiants en mobilité de stage sont surreprésentés en sciences et ingénierie et ceux en mobilité d'études en arts et humanités et en sciences sociales.

Mobilité d'études :

69%

Mobilité de stages :

31%



Pour l'ensemble du programme Erasmus +, l'Espagne est le premier pays d'accueil des étudiants européens

L'université est le premier type d'établissement d'envoi avec 54% des étudiants en mobilité Erasmus +, suivie des écoles de commerce (19%) et des écoles d'ingénieurs (15%).

Les étudiants en mobilité de stage se distinguent par une forte proportion venant de lycée essentiellement inscrits en BTS (19% contre 1% pour la mobilité d'études). Ces établissements sont situés dans quatre principales régions : en Ile de France (22% des mobilités), en Auvergne-Rhône-Alpes (15%), dans les Hauts-de-France (10%) et en Nouvelle-Aquitaine (10%).

La durée moyenne de la mobilité est de 5,5 mois et la durée médiane de 4,7 mois. La mobilité d'études est plus longue en moyenne (6,4 mois contre 3,5 mois pour la mobilité de stage). 41% des étudiants en mobilité d'études partent pour 8 mois et plus tandis que 66% des étudiants en mobilité de stage s'expatrient pour une durée comprise entre 2 mois et moins de 4 mois.

Pour l'ensemble du programme Erasmus +, le premier pays d'accueil des étudiants européens est l'Espagne avec 14,8% des effectifs en mobilité Erasmus +, suivie de l'Allemagne (11%) et du Royaume-Uni (10,2%).

Les étudiants inscrits dans les établissements français vont prioritairement au Royaume-Uni (19%), puis en Espagne (18%) et en Allemagne (11,5%). L'Irlande et l'Italie représentent chacun 6% des étudiants venant de France en mobilité Erasmus +. Le Royaume-Uni est davantage représenté dans la mobilité de stage des étudiants venant de France.

A titre de comparaison, les étudiants inscrits dans

un établissement allemand réalisent leur mobilité d'abord en Espagne (16% des étudiants d'Allemagne en mobilité Erasmus +), puis en France (15%) et au Royaume-Uni (13%). Les étudiants d'Espagne préfèrent, quant à eux, partir en Italie (19%), au Royaume-Uni (12%) et en Allemagne (11%). Enfin, les étudiants d'Italie s'expatrient davantage en Espagne (29%), en France (13%) et en Allemagne (12%).

Mobilité des étudiants :



● **Tableau 3 : caractéristiques des étudiants partant en mobilité d'études et de stage en 2015-2016**(source : *Mobility tool - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)

	MOBILITÉ D'ÉTUDES	MOBILITÉ DE STAGE	TOTAL
GENRE			
homme	41%	45%	42%
femme	59%	55%	58%
NIVEAU			
cycle court (BTS-DUT)	3%	23%	9%
cycle licence	54,5%	23,5%	45%
cycle master	42%	52%	45%
autre cycle	0,5%	1,5%	1%
DISCIPLINE			
arts et humanités	21%	10%	18%
commerce, administration, droit	36%	37%	36%
ingénierie, production, construction	18%	24%	19%
sciences naturelles, mathématiques, statistiques, TIC	7%	15%	10%
sciences sociales, journalisme	12%	3%	9%
autre domaine	6%	11%	8%
TYPE D'ÉTABLISSEMENT D'ENVOI			
université	61%	37%	54%
lycée	1%	19%	6%
école de commerce, gestion, communication	16%	17,5%	19%
école d'ingénieur	14%	19%	15%
autre	5%	7,5%	6%
RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS			
Grand-Est	7%	7%	7%
Hauts-de-France	10%	11%	10%
Île-de-France	23%	19%	22%
Occitanie	9%	10%	9%
Pays-de-la-Loire	7%	6%	7%
Auvergne-Rhône-Alpes	15%	13%	15%
Nouvelle-Aquitaine	9%	13%	10%
Autres régions	20%	21%	20%
DURÉE DE LA MOBILITÉ			
entre 2 et moins de 4 mois	15%	66%	31%
entre 4 mois et moins de 6 mois	41%	26%	36,5%
entre 6 mois et moins de 8 mois	3%	7%	4%
8 mois et plus	41%	1%	28,5%
PAYS DE LA MOBILITÉ			
Autriche	1,5%	1%	1%
Allemagne	12,5%	9,5%	11,5%
Espagne	17,5%	18%	18%
Royaume-Uni	15,5%	27%	19%
Irlande	5%	6%	6%
Italie	7%	3,5%	6%
Belgique-Pays-Bas-Luxembourg	6%	17%	9%
Pays d'Europe centrale et orientale	14%	6%	11,5%
Pays méditerranéens (hors Espagne et Italie)	6%	7%	6%
Scandinavie + Islande	15%	5%	12%



En comparaison avec les autres pays du programme Erasmus +, les étudiants venant de France sont davantage à réaliser une mobilité de stage. Ils sont davantage masculins et sensiblement plus jeunes. La durée moyenne de la mobilité est plus élevée (+ 10 jours par rapport à la moyenne européenne) mais le montant de la bourse moyenne journalière octroyée est plus faible (-2,4€ par jour).

● **Tableau 4 : quelques caractéristiques de la mobilité des étudiants par pays en 2015-2016**

(source : Dashboard, Mobility Tool, Commission européenne)

	PART DE LA MOBILITÉ DE STAGE	PART DES FEMMES	ÂGE MOYEN EN MOBILITÉ	DURÉE MOYENNE DE LA MOBILITÉ	BOURSE MOYENNE JOURNALIÈRE OCTROYÉE
France	31%	58%	22,4 ans	168,41 jours	6,56 euros
Allemagne	19,5%	62%	24,5 ans	150,75 jours	8,57 euros
Espagne	20%	57%	23,4 ans	188,87 jours	4,92 euros
Italie	23%	59%	24,4 ans	168,17 jours	7,65 euros
Royaume-Uni	39%	65%	22,4 ans	193,3 jours	10,62 euros
Ensemble pays du programme Erasmus +	26,5%	61%	23,7 ans	158,01 jours	8,99 euros

Les étudiants en mobilité Erasmus + peuvent être regroupés en six grands types :

Le premier groupe, représentant 18% des étudiants en mobilité Erasmus +, est composé majoritairement de femmes (64%), inscrites en cycle court ou licence (63%) du domaine commerce, administration et droit. La présence des écoles de commerce est importante mais les universités restent les premiers établissements d'envoi des étudiants de ce groupe. Ces étudiants réalisent essentiellement une mobilité de stage (78% d'entre eux) de courte durée (3,7 mois en moyenne). 71% d'entre eux partent pour une durée inférieure à 4 mois. Les principaux pays d'accueil sont le Royaume-Uni (30%) et l'Espagne (22%).

Le deuxième groupe concerne 12% des étudiants en mobilité Erasmus +. Il est principalement masculin (68%), inscrits en cycle master (92%) du domaine ingénierie, production, construction (79%) en école d'ingénieurs (63%). La quasi-totalité des effectifs de ce groupe partent en mobilité d'études (97%) pour une durée moyenne de 6 mois (69% partent entre 4 et moins de 6 mois). Les pays privilégiés par les membres de ce groupe sont l'Allemagne (17%), les pays scandinaves (27%) et les pays d'Europe centrale et orientale (19%).

Le troisième groupe (12% de l'effectif total) comprend les hommes (67%), en cycle master (90%) du domaine de l'ingénierie, production, construction (56%) et des filières scientifiques (sciences naturelles, mathématiques, statistiques, informatique - 25%) en école d'ingénieurs (64%). Ils se distinguent du groupe précédent par le type de mobilité effectuée. 79% d'entre eux effectuent une mobilité de stage de courte durée (un peu moins de 4 mois en moyenne). 62% partent pour moins de 4 mois. Les pays privilégiés sont le Royaume-Uni (21%), la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg (20%) et l'Allemagne (13%).

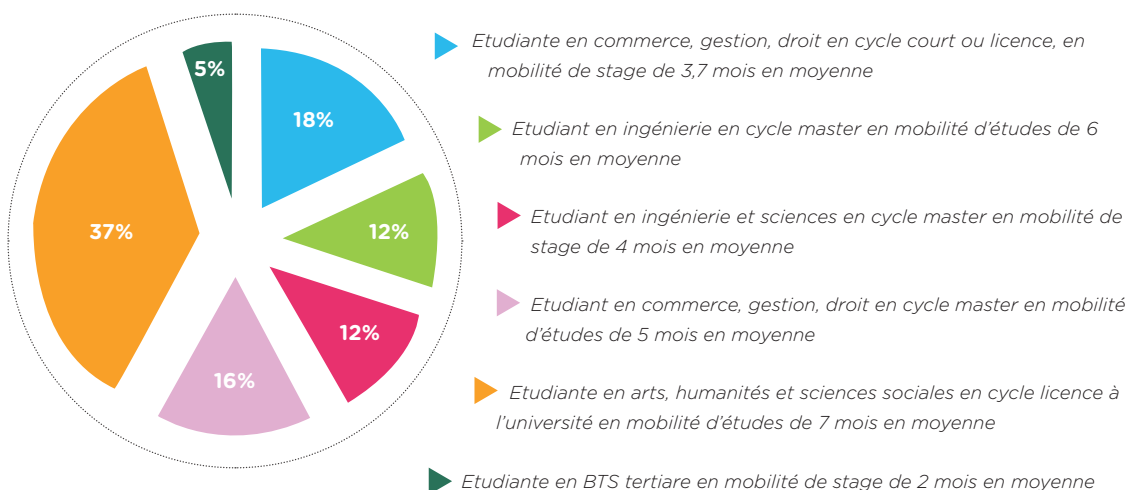
Le quatrième groupe (16% de l'effectif total) est légèrement plus masculin. Ce sont des étudiants inscrits en cycle master du domaine commerce, administration et droit, en école de commerce ou en université. La différence principale avec le premier groupe est le fait que la très grande majorité (89%) effectue une mobilité d'études d'une durée moyenne de 5 mois. 64% partent entre 4 et moins de 6 mois. Les pays principaux de destination sont les pays scandinaves (19%), les pays d'Europe centrale et orientale (16%) et l'Allemagne (15%).

Le cinquième groupe, représentant 37% de l'effectif, est essentiellement féminin (73%). Il s'agit d'étudiantes en cycle licence des domaines des arts et humanités (35%) et des sciences sociales (21%) inscrites très majoritairement dans des universités (83%). La quasi-totalité (99%) réalise une mobilité d'études. Cette dernière est en moyenne de 7 mois et pour 61% d'entre elles, elle dure 8 mois ou plus. Peu de pays sont privilégiés à l'exception de l'Espagne (22%).

Enfin, le sixième groupe, petit groupe par les effectifs (5%), représente les femmes (67%), inscrites en BTS (100% en cycle court et 100% en lycée) du domaine du commerce, administration, droit (75%). La quasi-totalité (98%) d'entre elles effectue une mobilité de stage de très courte durée (2 mois en moyenne). Deux pays d'accueil ont les faveurs de ces étudiantes : l'Espagne (32%) et le Royaume-Uni (32%).

● **Graphique 2 : typologie des étudiants en mobilité Erasmus + en 2015-2016**

(source : Mobility tool - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



{2}

86% des apprenants de l'EFP et 82% des étudiants perçoivent une amélioration de leur employabilité en participant à la mobilité Erasmus +



Prises une par une, les compétences, aptitudes et capacités liées à l'employabilité suscitent chez les apprenants de la formation professionnelle tout comme chez les étudiants un réel sentiment d'amélioration. Des différences apparaissent entre les deux publics : les apprenants de l'EFP sont proportionnellement toujours plus nombreux que les étudiants, à quelques exceptions près, à ressentir une amélioration de leurs compétences, capacités et aptitudes liées à l'employabilité.

{2.1}

Une perception d'une forte amélioration de l'employabilité pour les deux publics

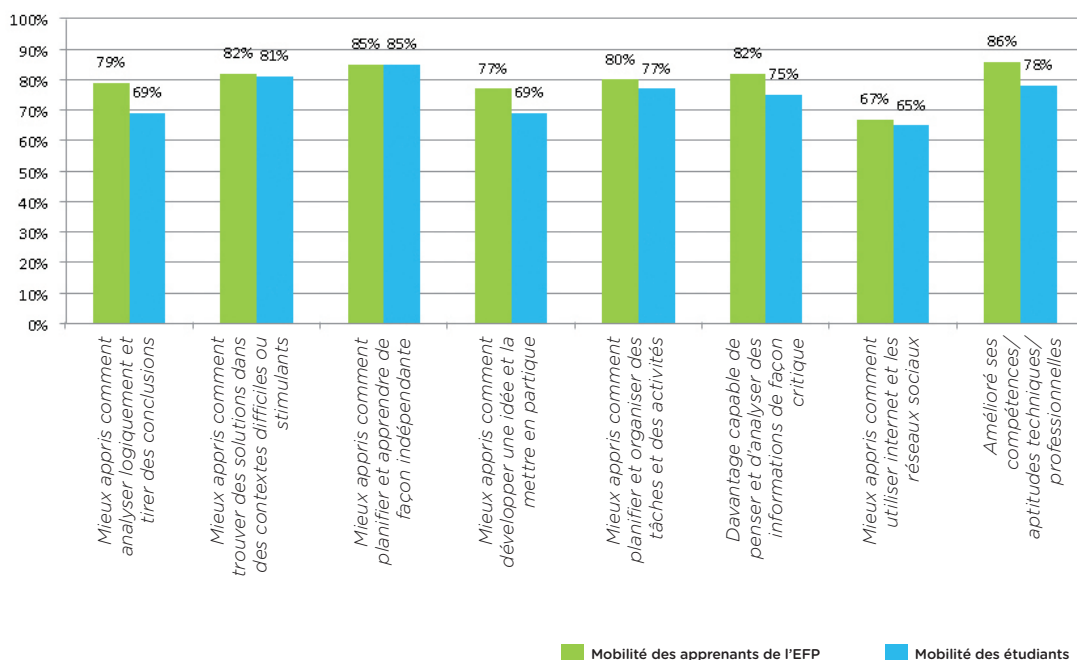
Pour les savoir et savoir-faire, les quatre principales compétences améliorées pour les apprenants de l'EFP qui ont participé à une mobilité sont la compétence technique ou professionnelle (86% des apprenants de l'EFP), l'autonomie dans la planification et les apprentissages (85%), l'esprit critique dans l'analyse des informations (82%) ou la compétence en résolution de problèmes (82%). Cette hiérarchie diffère sensiblement pour les étudiants. D'après ces derniers, la principale compétence améliorée en

participant à une mobilité est l'autonomie dans la planification et les apprentissages (85%). Viennent ensuite, la capacité à résoudre des problèmes (81%), la compétence technique (78%) et la capacité à planifier et organiser des activités (77%).

Quel que soit le savoir ou le savoir-faire, les apprenants de l'EFP sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants à estimer que leurs savoirs et savoir-faire liés à l'employabilité se sont améliorés en participant à une mobilité.

● Graphique 3 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux savoirs et savoir-faire en 2015-2016

(source : Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture** : 79% des apprenants de l'EFP et 69% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, j'ai mieux appris comment analyser logiquement et tirer des conclusions ».

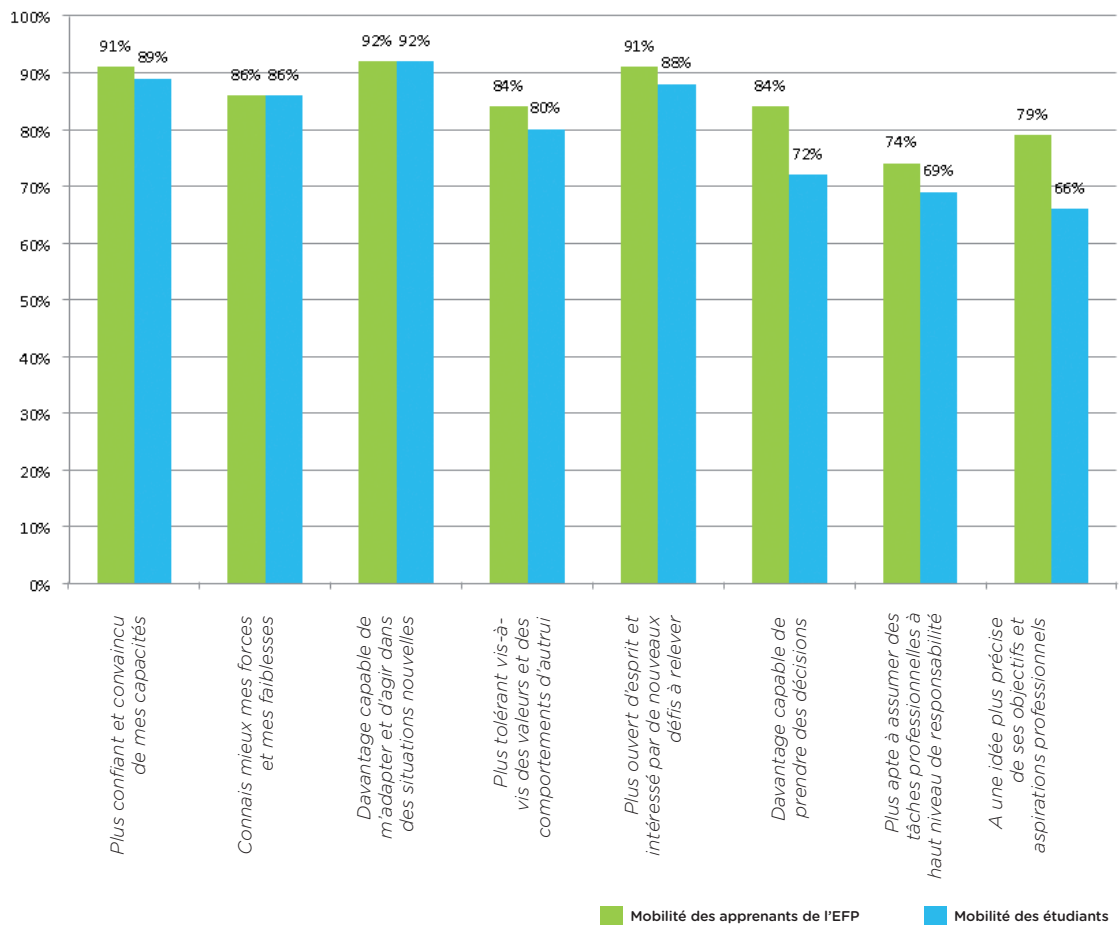
Au regard des capacités liées au développement personnel, quel que soit le public, les trois principales capacités améliorées sont l'adaptabilité (92%), la confiance en soi (91% pour les apprenants de l'EFP et 89% pour les étudiants) et l'ouverture d'esprit (91% pour les apprenants de l'EFP et 88% pour les étudiants). Les apprenants de l'EFP sont, une nouvelle fois, plus nombreux

proportionnellement que les étudiants à déclarer un accroissement de leurs capacités liées au développement personnel.

La capacité à prendre des décisions et à avoir une idée précise de ses aspirations professionnelles sont les deux compétences pour lesquelles l'écart est important entre mobilité de l'EFP et mobilité de l'enseignement supérieur.

● **Graphique 4 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant au développement personnel en 2015-2016**

(source : Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 91% des apprenants de l'EFP et 89% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « Après avoir pris part à cette activité de mobilité, je suis plus confiant et convaincu de mes capacités ».



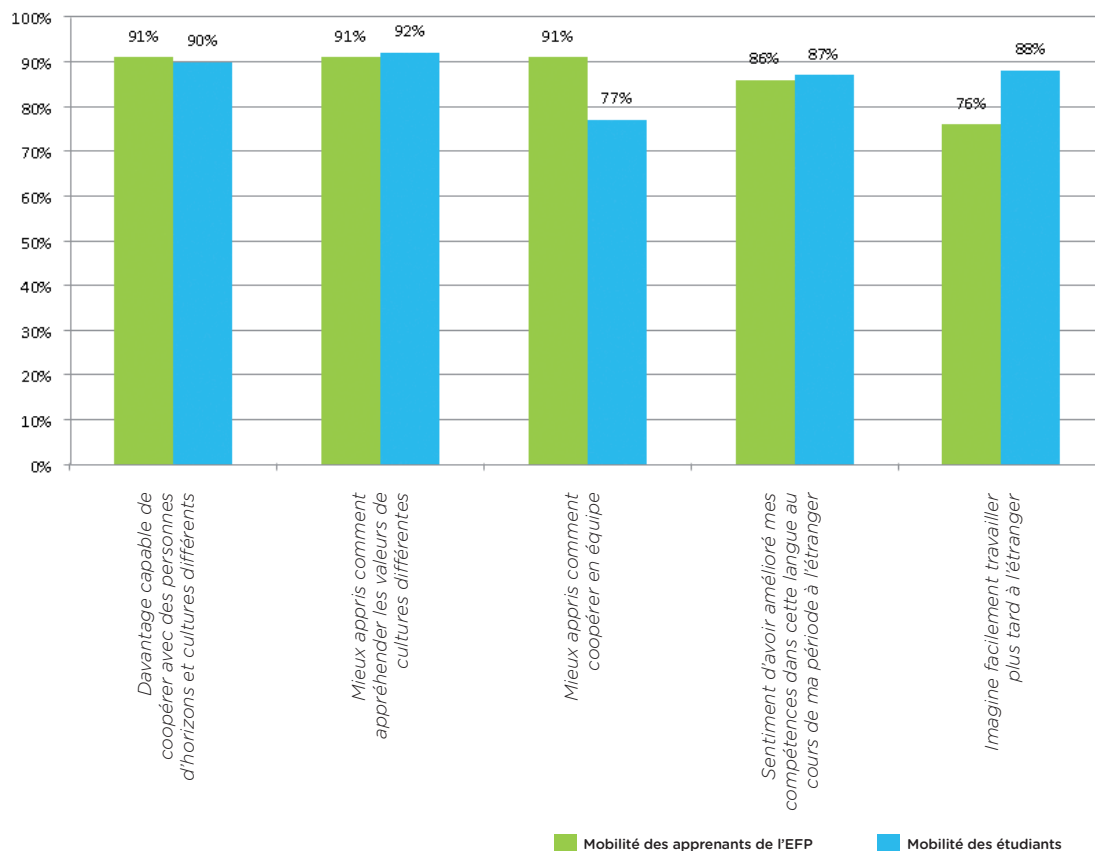
Enfin, concernant les compétences relationnelles, plus de 90% des apprenants ont le sentiment d'être davantage capables de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents et d'avoir mieux appris comment appréhender les valeurs de cultures différentes.

86% d'entre eux déclarent avoir amélioré leurs compétences linguistiques⁷. Les écarts entre la proportion d'apprenants de l'EFP et celle des étudiants sont très faibles pour les compétences relationnelles à l'exception de l'aptitude à coopérer en équipe et à travailler plus tard à l'étranger. Les étudiants de retour de mobilité Erasmus + sont davantage, que les apprenants de l'EFP, à se projeter vers cet avenir professionnel. A l'inverse, les apprenants de l'EFP sont plus nombreux proportionnellement à déclarer avoir appris comment coopérer en équipe.

7 - Notons également que 7% des apprenants de l'EFP et 11% des étudiants répondent qu'ils parlaient déjà couramment la langue avant de partir.

● **Graphique 5 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux compétences relationnelles en 2015-2016**

(source : Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 91% des apprenants de l'EFP et 90% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, je suis davantage capable de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différentes ».

{2.2}

Des ressentis différenciés selon les profils-types d'apprenants et les caractéristiques de la mobilité

A partir de ces 21 capacités décrites précédemment, un indicateur d'employabilité a été créé. Pour chaque affirmation pour laquelle l'apprenant a déclaré être entièrement ou plutôt d'accord, l'indicateur d'employabilité a 1 point. Il a 0 point si l'apprenant est sans avis ou s'il est plutôt pas ou pas du tout d'accord. Ainsi, cet indicateur d'employabilité a un minimum de 0 point et un maximum de 21 points.

Cet indicateur est de 17,52 points pour la mobilité des apprenants de l'EFP. Autrement dit, en moyenne, les apprenants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration

de plus de 17 compétences, capacités et aptitudes liées à l'employabilité sur 21 sélectionnées. Pour la mobilité étudiante, en moyenne, cet indicateur a 16,74 points, c'est-à-dire qu'en moyenne, les étudiants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration d'un peu moins de 17 compétences, capacités, aptitudes liées à l'employabilité sur 21 sélectionnées.

Ainsi, la perception des effets de la mobilité sur l'amélioration de l'employabilité est importante pour les apprenants de l'EFP et de l'enseignement supérieur.

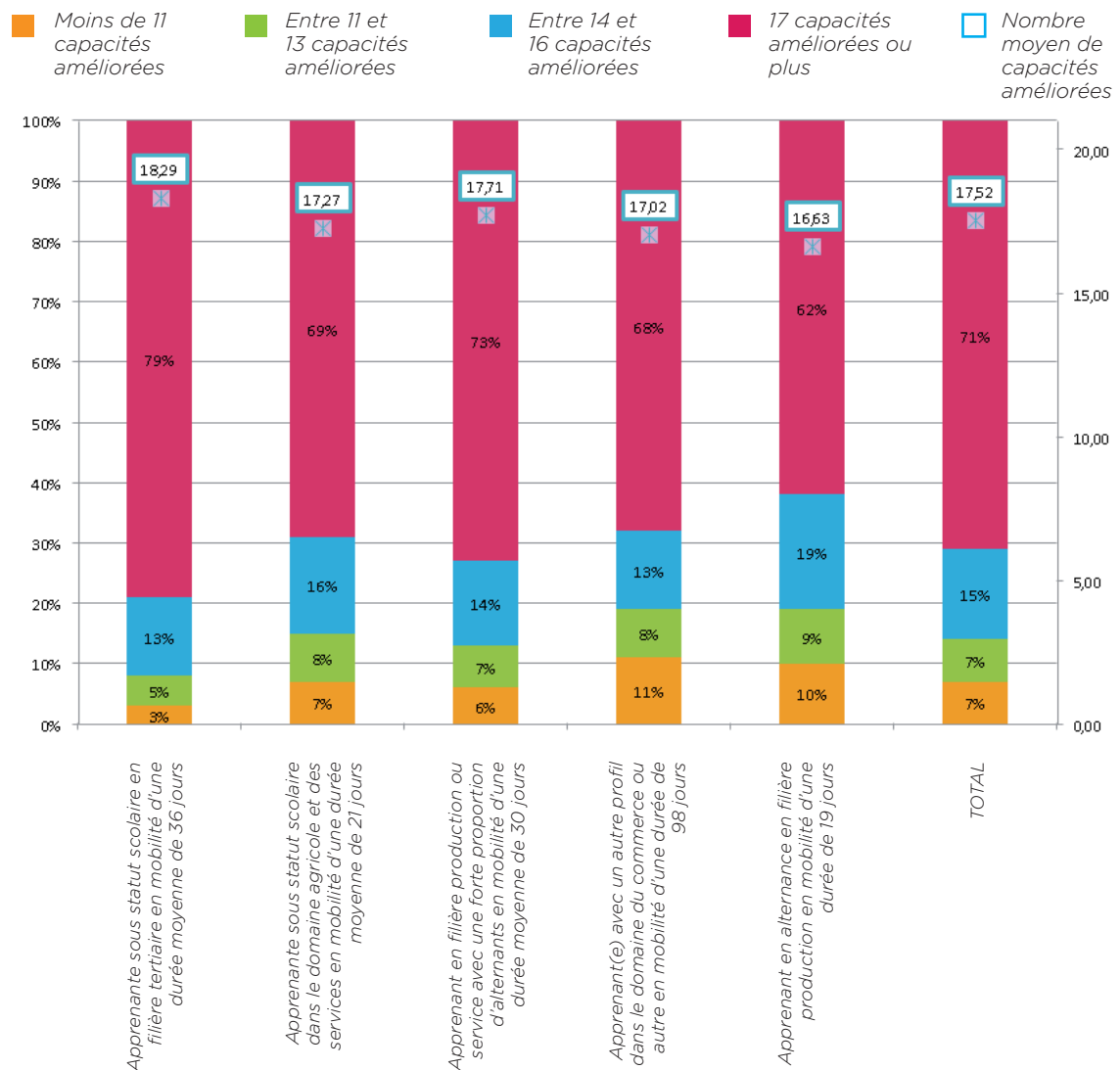
Le sentiment d'amélioration de l'employabilité par profil-type d'apprenants de l'EFP

Globalement, 71% des apprenants de l'EFP déclarent une amélioration de 17 compétences ou plus liées à l'employabilité et 86% perçoivent un accroissement d'au moins deux tiers des compétences sélectionnées.

Au regard de la typologie précédente, nous constatons que ce sont les apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours qui sont les plus nombreuses proportionnellement à considérer que leur employabilité s'est améliorée fortement. A l'inverse, ce sont les apprenants en alternance en filière de production en mobilité de courte durée qui sont les moins enclins à estimer que leur employabilité a progressé fortement.

Graphique 6 : amélioration de l'employabilité des apprenants partis en mobilité de l'EFP selon le groupe d'apprenants en 2015-2016

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



Note de lecture : 3% du groupe des « apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 11 capacités liées à l'employabilité se sont améliorées. 5% du même groupe déclarent avoir amélioré entre 11 et 13 capacités, 13% entre 14 et 16 capacités et 79% 17 capacités et plus.

Au regard des différentes caractéristiques, nous constatons que la perception de l'intensité de l'amélioration de l'employabilité diffère. Ainsi, les apprenants de l'EFP partis en mobilité en organisme de formation, les femmes, ceux inscrits sous statut

scolaire ou encore en commerce, administration, droit ou bien dans le domaine des services, qui ont eu une mobilité d'une durée comprise entre 25 et 54 jours sont plus nombreux à estimer que leur employabilité s'est améliorée fortement.

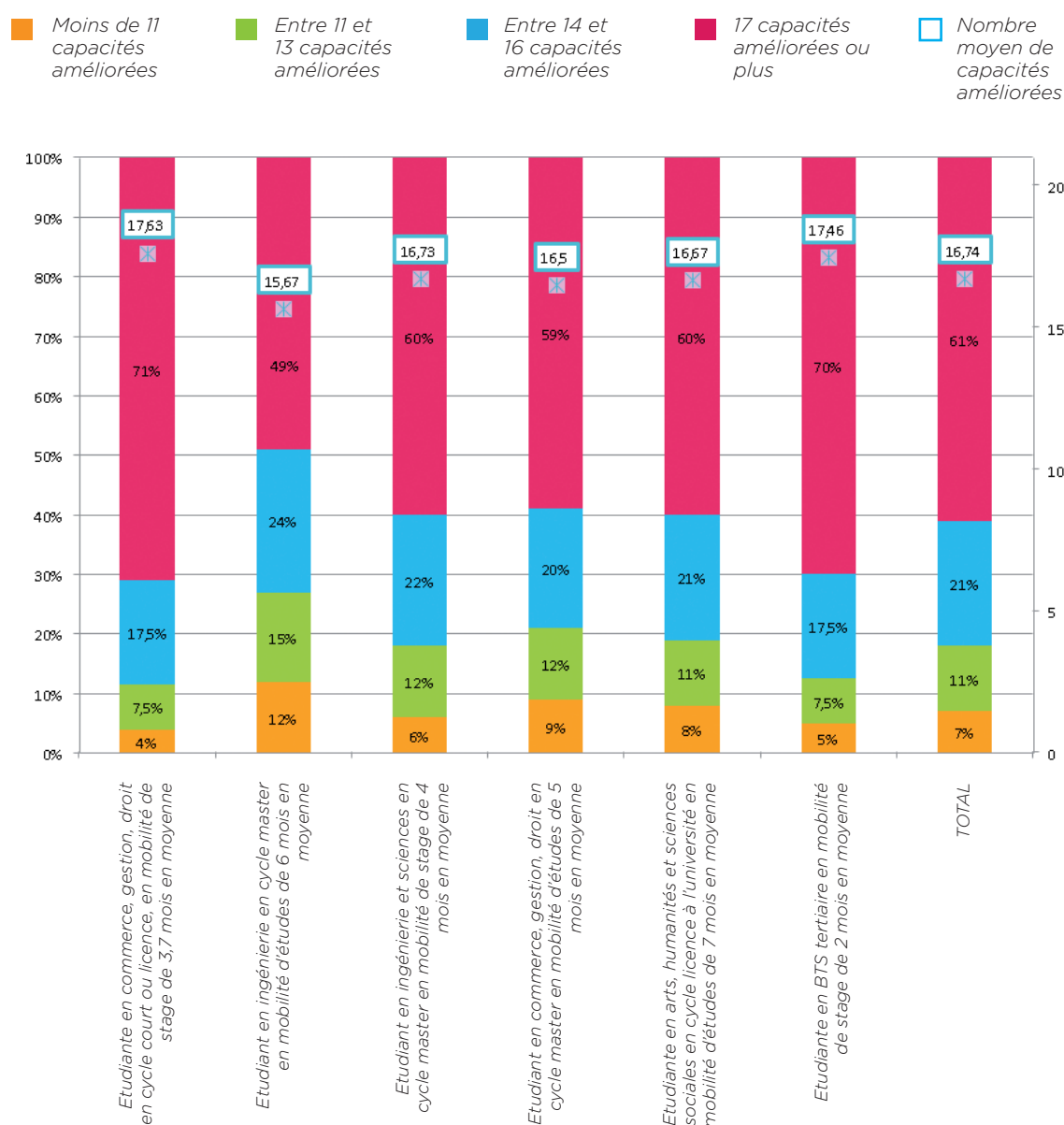
Le sentiment d'amélioration de l'employabilité par profil-type d'étudiants

Globalement, 61% des étudiants pensent qu'ils ont accru 17 capacités ou plus liées à l'employabilité et 82% qu'ils ont progressé dans au moins deux tiers des capacités.

Au regard de la typologie, ce sont les étudiantes en commerce, gestion, droit en cycle court (groupe 1 ou 6) en mobilité de stage de courte durée qui sont les plus nombreuses proportionnellement à déclarer une nette amélioration de leur employabilité. A l'opposé, les étudiants en ingénierie, en mobilité d'études d'une durée moyenne de 6 mois sont les moins enclins à déclarer une progression importante de leur employabilité.

Graphique 7 : amélioration de l'employabilité des étudiants partis en mobilité Erasmus + en 2015-2016 selon le groupe d'étudiants

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



Note de lecture : 4% du groupe des « étudiants en commerce, gestion, droit en cycle court ou licence en mobilité de stage de courte durée » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 11 capacités liées à l'employabilité se sont améliorées. 7,5% du même groupe déclarent avoir amélioré entre 11 et 13 capacités, 17,5% entre 14 et 16 capacités et 71% 17 capacités et plus.

Les étudiants partis en mobilité de stage, les femmes, ceux inscrits en cycle court ou encore en commerce, administration, droit ou qui ont eu une mobilité plutôt de longue durée sont plus nombreux à estimer que leur employabilité s'est améliorée fortement.

{3}

Des aptitudes citoyennes fortement développées pour 62% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants



En dehors de l'ouverture d'esprit et de la tolérance, les questions liées à la citoyenneté et à la culture démocratique rencontrent moins d'avis favorables que celles liées à l'employabilité.

{3.1}

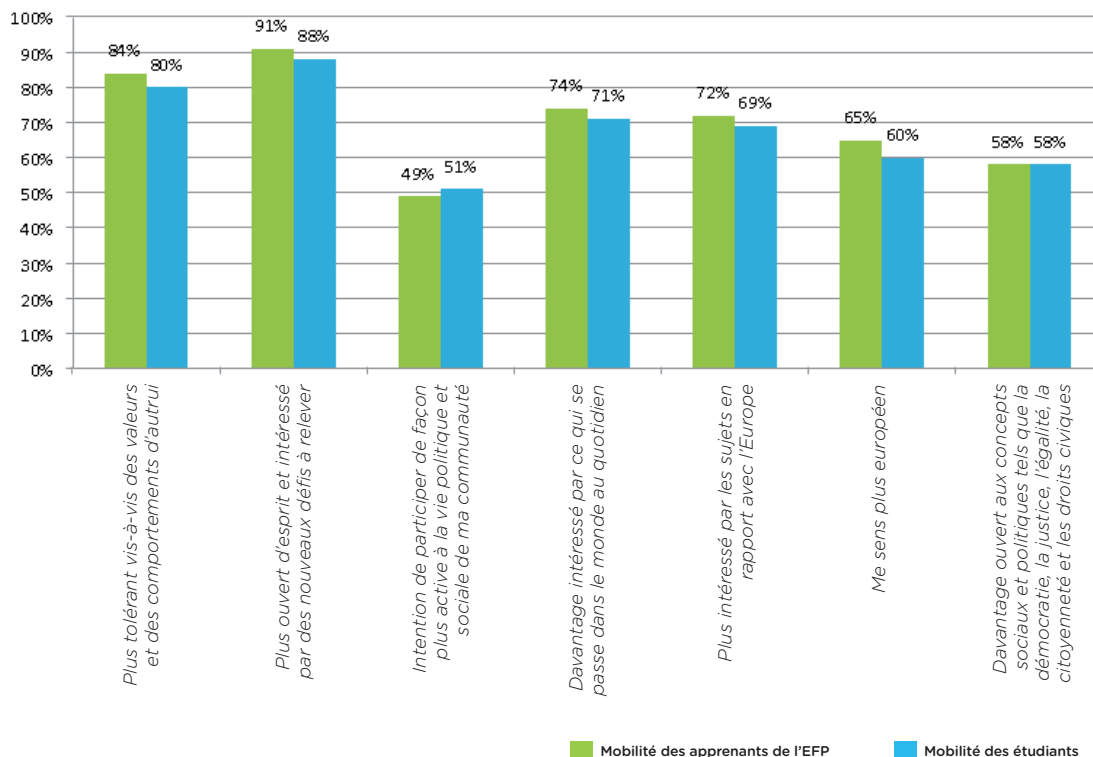
Des aptitudes citoyennes renforcées pour une majorité d'apprenants

Environ 70% des apprenants de l'EFP et d'étudiants se déclarent davantage intéressés, suite à une mobilité, par les sujets en rapport avec l'Europe et par ce qui se passe dans le monde au quotidien. 58% des apprenants, quel que soit le public sont davantage

ouverts aux concepts sociaux et politiques. Seule une moitié a l'intention de participer de façon plus active à la vie politique et sociale. Enfin, 65% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants se sentent davantage européens après avoir participé à une mobilité.

● **Graphique 8 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux aptitudes citoyennes et de culture démocratique en 2015-2016**

(source : *Mobility Tool* et le *Rapport du participant* - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 84% des apprenants de l'EFP et 80% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, je suis plus tolérant vis-à-vis des valeurs et des comportements d'autrui ».

{3.2}

Des perceptions distinctes selon les profils-types d'apprenants

A l'instar de l'indicateur synthétique d'employabilité, un indicateur d'aptitudes citoyennes et de culture démocratique a été construit à partir des 7 aptitudes mentionnées précédemment. Pour chaque affirmation pour laquelle l'apprenant a déclaré être entièrement ou plutôt d'accord, l'indicateur d'aptitude citoyenne a 1 point. Il a 0 point si l'apprenant est sans avis ou s'il est plutôt pas ou pas du tout d'accord. Ainsi, cet indicateur d'aptitudes citoyennes a un minimum de 0 point et un maximum de 7 points.

En moyenne, cet indicateur a 4,91 points pour les apprenants de l'EFP en mobilité. Autrement

dit, en moyenne, les apprenants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration de 5 aptitudes liées à citoyenneté et à la culture démocratique sur 7 sélectionnées. Pour les étudiants, cet indicateur est de 4,78 points. Autrement dit, les étudiants estiment qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration de un peu moins de 5 aptitudes citoyennes sur 7 sélectionnées en moyenne.

Ainsi, la perception des effets de la mobilité sur l'amélioration des aptitudes citoyennes est importante pour les apprenants de l'EFP et les étudiants.

■ Le développement des aptitudes citoyennes par profil-type d'apprenants de l'EFP

Globalement, 62% des apprenants de l'EFP estiment que leurs aptitudes citoyennes se sont fortement améliorées.

Au regard de la typologie précédente, nous constatons que ce sont les apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne qui sont les plus nombreuses proportionnellement à estimer que la mobilité a eu des effets importants sur leurs aptitudes citoyennes. A l'inverse ce sont les apprenants en alternance en filière production en mobilité de courte durée qui perçoivent une amélioration de moindre intensité de leurs aptitudes citoyennes.

62%

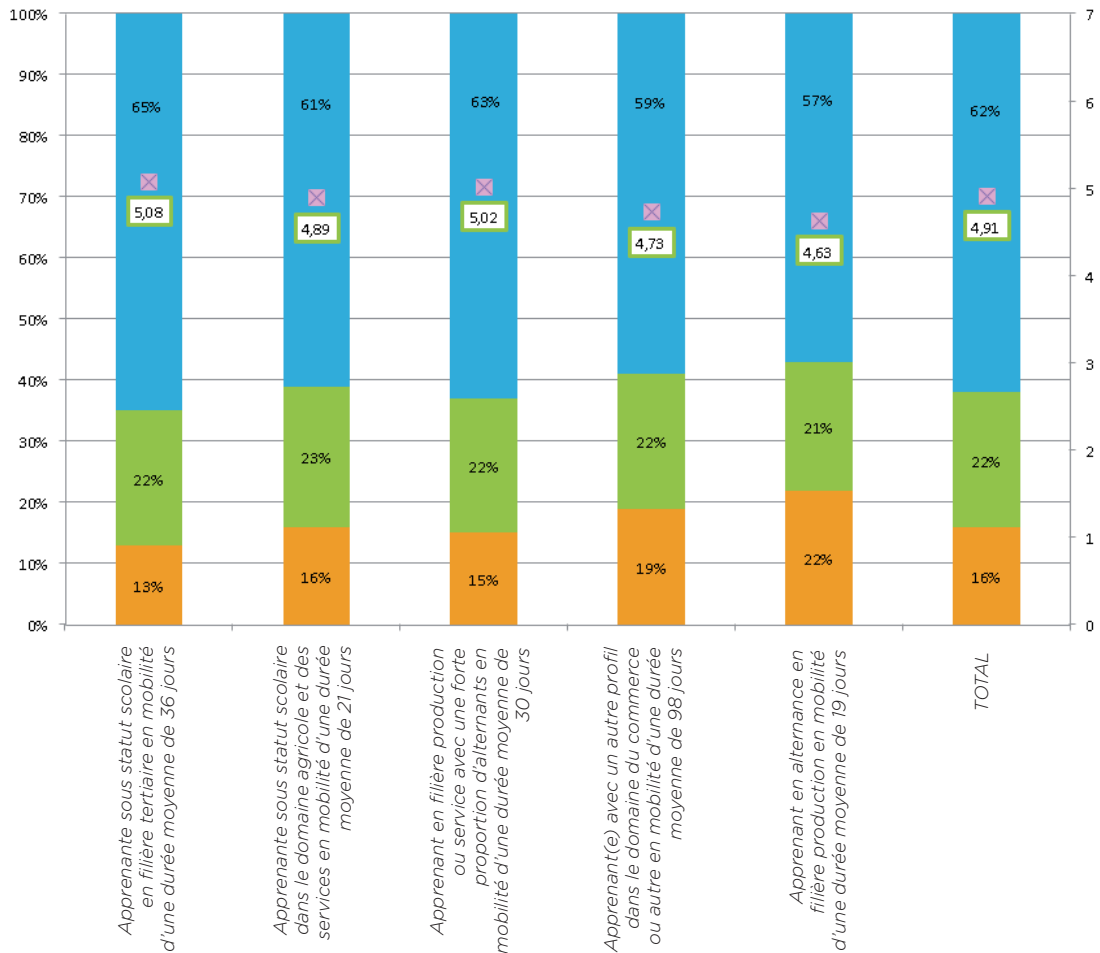
des apprenants de l'EFP estiment que leurs aptitudes citoyennes se sont fortement améliorées.



● **Graphique 9 : amélioration des aptitudes citoyennes et de la culture démocratique des apprenants partis en mobilité de l'EFP selon le groupe d'apprenants en 2015-2016**

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)

■ De 0 à 2 capacités améliorées ■ de 3 à 4 capacités améliorées ■ 5 capacités améliorées □ Nombre moyen de capacités améliorées



● **Note de lecture :** 13% du groupe des « apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 3 aptitudes liées à la citoyenneté se sont améliorées. 22% du même groupe pensent que 3 ou 4 capacités se sont améliorées et 65% que 5 capacités ou plus ont progressé.

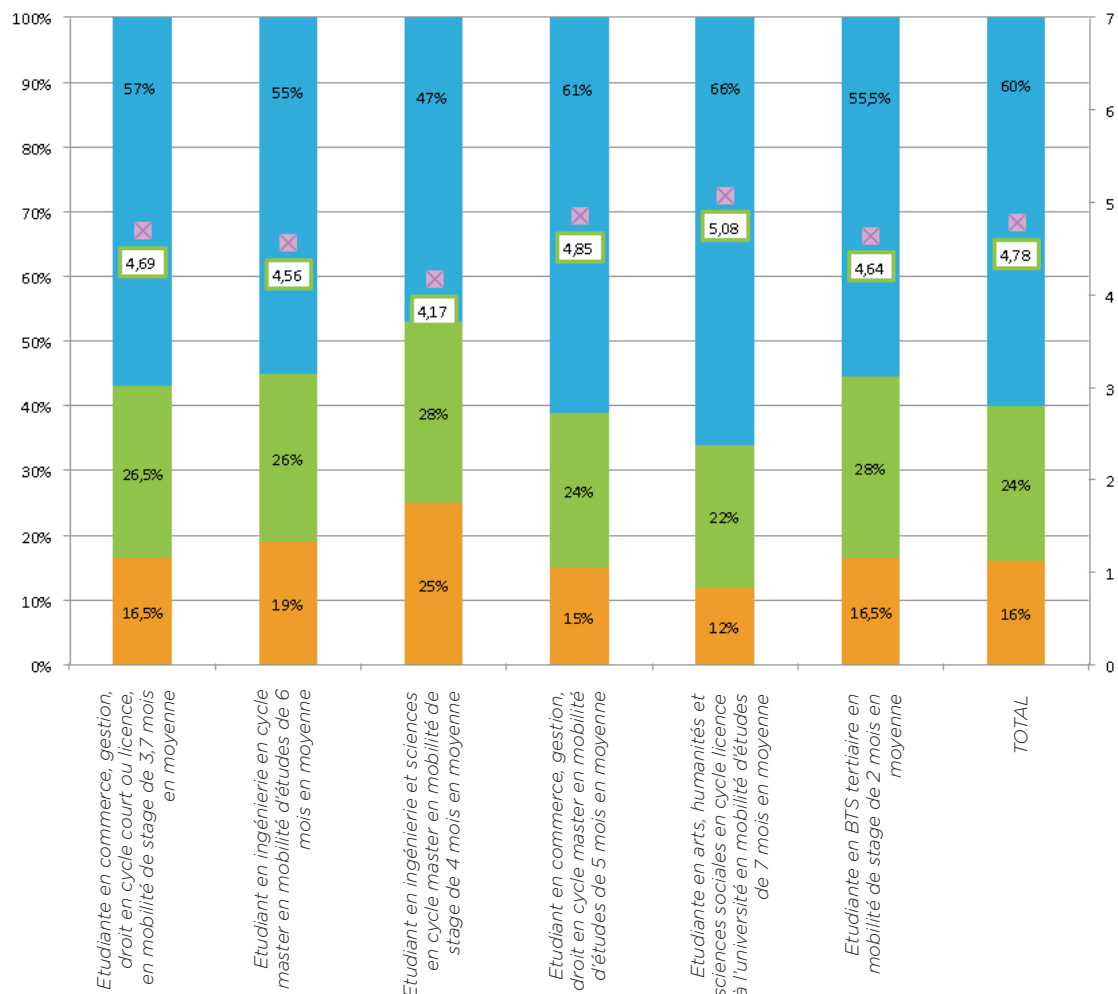
■ **Le développement des aptitudes citoyennes par profil-type d'apprenants de l'EFP**

Globalement, 6 étudiants sur 10 considèrent que leurs aptitudes citoyennes et de culture démocratique se sont améliorées fortement en participant à la mobilité. Au regard des différents groupes d'étudiants, les étudiantes en cycle licence d'arts, humanités et sciences sociales parties en mobilité d'études longue sont plus nombreuses proportionnellement à déclarer une telle amélioration. A l'opposé, ce sont les étudiants en ingénierie et sciences de niveau master qui ont effectué un stage de courte durée qui ont un ressenti plus faible quant au développement de leurs aptitudes citoyennes.

● **Graphique 10 : amélioration des aptitudes citoyennes et de culture démocratique des étudiants partis en mobilité en 2015-2016 selon le groupe d'étudiants**

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)

■ De 0 à 2 capacités améliorées ■ de 3 à 4 capacités améliorées ■ 5 capacités améliorées □ Nombre moyen de capacités améliorées



● **Note de lecture** : 16,5% du groupe des « étudiantes en commerce, administration, droit en cycle court ou licence en mobilité de stage de 3,7 mois en moyenne » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 3 aptitudes liées à la citoyenneté se sont améliorées. 26,5% du même groupe pensent que 3 ou 4 capacités se sont améliorées et 57% que 5 capacités ou plus ont progressé.



Conclusion

Les apprenants de retour de mobilité expriment très majoritairement une amélioration nette de leur employabilité. Des différences de perception sont, néanmoins, observables selon la filière de formation, le type de mobilité, la durée de la mobilité ou encore le niveau d'études ou le profil des apprenants.

Des analyses « toutes choses égales par ailleurs »⁸ sur les deux publics font apparaître, notamment, une corrélation importante entre la durée de la mobilité et la perception qu'ont les apprenants de l'amélioration de leur employabilité. A titre d'exemple, « toutes choses égales par ailleurs », dans le secteur de l'EFPP, les apprenants partis pour une durée de plus de 30 jours ont 1,6 fois plus de chances d'estimer que 2/3 ou plus de leurs capacités liées à l'employabilité se sont accrues, par rapport à ceux qui partent pour 20 jours ou moins. Ce constat est similaire dans l'enseignement supérieur : les étudiants qui ont une mobilité d'au moins 6 mois ont 1,4 fois plus de chances d'estimer que leur employabilité a progressé (2/3 ou plus de leurs capacités liées à l'employabilité se sont améliorées) que ceux partis entre 2 et moins de 4 mois.

D'une manière générale, d'après la définition du CEDEFOP⁹, l'employabilité d'un individu dépend de « ses atouts personnels et de la manière dont il présente ces atouts sur le marché de l'emploi ». Mais elle ne peut pas être liée uniquement à l'individu. Elle dépend également « du contexte social et de l'environnement ainsi que du contexte économique ». La mobilité temporaire à l'étranger peut être un facteur d'amélioration de l'employabilité en développant des compétences et des capacités de l'individu.

Dans le même temps, les apprenants ont le sentiment que la mobilité leur a permis

de développer leurs aptitudes citoyennes. La mesure de ces aptitudes citoyennes et de culture démocratique se révèle plus difficile. D'une part, le questionnaire est moins adapté, et d'autre part, le ressenti de l'apprenant à son retour d'un séjour à l'étranger ne peut être dissocié de l'éducation à la citoyenneté qu'il a reçue et du « capital migratoire » acquis précédemment. Néanmoins, des facteurs explicatifs ressortent, et notamment la filière d'études et la durée de la mobilité. Ainsi, tout comme pour l'employabilité, plus la durée de la mobilité est longue, plus les apprenants perçoivent une plus grande amélioration de leurs aptitudes citoyennes. Les étudiants partis en mobilité d'études d'au moins 6 mois ont 1,3 fois plus de chances d'estimer que leurs aptitudes citoyennes se sont accrues fortement par rapport à ceux partis entre 2 et moins de 4 mois. Un constat similaire est observable pour les apprenants de l'EFPP.

Dans tous les cas, que ce soit pour l'employabilité ou la citoyenneté, l'aide apportée par l'établissement d'envoi qu'elle soit administrative ou pédagogique semble un élément clé de la réussite de la mobilité. 82% des apprenants de l'EFPP se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'aide apportée par l'établissement d'envoi. Dans le même temps, 54% des étudiants en mobilité d'études sont satisfaits du soutien pédagogique et, pour 68%, de l'aide administrative, apportés par l'établissement d'envoi. « Toutes choses égales par ailleurs », les apprenants de l'EFPP et les étudiants qui évaluent positivement le soutien de l'établissement d'envoi ont respectivement 3,5 et 1,6 fois plus de chances d'estimer que leur employabilité s'est améliorée. Des probabilités similaires sont observables pour l'accroissement des aptitudes citoyennes.

8 - La régression logistique permet d'étudier si les variations d'une variable influencent en moyenne une autre variable alors que toutes les autres variables présentes et retenues dans la procédure restent inchangées. La variable expliquée, l'employabilité, a été transformée en variable qualitative. Deux modèles ont été testés : la probabilité de percevoir une employabilité supérieure à la moyenne et une employabilité supérieure à deux tiers des compétences. Les variables prises en compte dans le modèle sont : le sexe, l'âge, la filière de formation, le profil pour l'EFPP, le niveau pour l'enseignement supérieur, le type d'établissement, l'évaluation de l'aide apportée par l'établissement d'envoi, le type de mobilité, la durée de la mobilité, l'obligation de mobilité et les pays de la mobilité.

9 - European Centre for the development of vocational training (2014), *Terminology of European education and training policy. A selection of 130 key terms*, Publications office of the European Union, p.77

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP)
placé sous la tutelle de deux ministères

(ministères en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut
N° ISSN : 2554-0165

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Crédits photos : ShutterstockImages, MAI 2017.



L'Observatoire
Erasmus +